



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 16 / 01 / 2024

Dossier complet le : 16 / 01 / 2024

N° d'enregistrement : F093224P0019

## 1 Intitulé du projet

Station de Risoul (Hautes-Alpes) :  
Aménagement ponctuel de la piste de ski de la Mayt (partie basse UNIQUEMENT) associé au démontage d'un téléski dit de "l'Alpet"

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

RISOUL LABELLEMONTAGNE

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

8 0 2 1 2 4 7 1 9 0 0 0 3 9

SAS

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

REMY

Jean-Yves

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
43. Pistes de ski, remontées mécaniques et aménagements associés. b) Piste de ski	b) Réaménagement de la partie basse de la piste de ski de la Combe de la Mayt, sur une surface de 0,9 ha (9.000 m <sup>2</sup> ) par terrassement en déblai et remblai.

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Travaux de re-profilages par terrassements ponctuels d'une piste de ski en déblai / remblai.  
Démontage du télésiège de l'Alpet (700 pers/h).

#### 4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont :

- d'uniformiser le niveau de difficulté de la piste Combe de la Mayt (niveau bleu) sur sa partie basse,
- d'effacer les modelés de terrain et l'emprise de la piste de montée du Tk de l'Alpet qui sera démonté,
- de sécuriser le croisement des flux de skieurs entre la piste de la Combe de la Mayt et la piste Marmottes,
- d'améliorer les flux de skieurs en partie basse de la piste de la Combe de la Mayt au niveau de la jonction avec la piste Marmottes,
- de faciliter l'accès au télésiège de la Plate de la Nonne.

---

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux sont réparties sur trois secteur en partie basse de la piste de la Mayt :

- Secteur amont : Création d'une bretelle de liaison entre les piste Combe de Mayt et Marmottes,
- Secteur intermédiaire : Effacement de la piste de montée du TK de l'Alpet et élargissement de la piste Marmottes,
- Secteur aval : Correction du profil en long de la piste Marmottes et création bretelle d'accès TSD PLate de la Nonne.

Terrassements piste :

- Surface terrassée = 8.950 m<sup>2</sup>
- Déblai / remblai= 11.750 m<sup>3</sup>

Aucun matériaux d'import n'est nécessaire.

Remise en état :

- Végétalisation de la zone terrassée.

Démontage TK Alpet (700 pers/h) : Dépose et évacuation de l'ensemble des structures avec arasement des massifs béton.

- Longueur = 1.800 ml
- Nombre de pylône = 18

---

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Hiver / Exploitation :

- Piste de ski ouverte aux skieurs en période hivernale,
- Entretien quotidien de la piste par le passage des dameuses en période d'exploitation et des équipes de secours pour balisages et sécurité.

Eté / démantèlement:

- Alpage pâturé en période estivale.

---

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration préalable (DP).

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface	8.950 m <sup>2</sup>
Déblai / Remblai	11.750 m <sup>3</sup>
Démontage TK de l'Alpet (700 pers/h)	1.800 ml, stations départ et arrivée, 18 massifs béton.

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : \_\_\_\_\_

Localité : Risoul

Code postal : 0 5 6 0 0 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 0 6 ° 6 2 ' 6 8 " 1 Lat. : 4 4 ° 6 1 ' 1 2 " 3

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : 0 6 ° 6 2 ' 6 8 " 1 Lat. : 4 4 ° 6 1 ' 1 2 " 3

Point de d'arrivée : Long. : 0 6 ° 6 3 ' 1 9 " 2 Lat. : 4 4 ° 6 1 ' 2 9 " 3

##### Communes traversées :

Risoul

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU Révision Approuvé le 29 aout 2013  
Zonage NS : zone naturelle destinée à la pratique des sports et du ski en particulier.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

##### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La station de Risoul se situe à 1850 m, sur la commune de Risoul.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Approuvé 7/11/2017
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Volume de matériaux excédentaires = 8.050 m <sup>3</sup> Mise en œuvre des matériaux sur la partie haute de la piste de la Combe de la Mayt dans le cadre du projet de construction du télésiège de l'Homme de Pierre et autorisée par décision du 5 janvier 2022 (PA.005.119.22.H0001).
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sans conséquences.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir note environnementale annexée établie par M. Olivier SENN, de juillet 2023.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En période de travaux, déplacement d'engins de chantier.	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En période de travaux, lié au fonctionnement des engins de chantier.	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En période travaux, émissions des gaz d'échappement des engins de chantier.	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de minage prévu sur le chantier à ce stade du dossier.	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En période travaux, émissions des gaz d'échappement des engins de chantier. Risque de poussière qui sera traité, selon constats, par arrosage.
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux perte limitée et temporaire de surface pastorales. Mission d'accompagnement en cours par le CERPAM pour le volet agricole et pastoralisme.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Construction du télésiège de l'Homme de Pierre.

N° MRAe 2022APACA15/3056 et 2022APPACA18/3057-3101

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Voir la note environnementale de juillet 2023, en annexe :

- Aucun habitat à enjeu n'a été relevé sur la zone de travaux,
- Aucune espèce végétale protégée et/ou menacée n'a été identifiée sur la zone d'étude,
- Plusieurs espèces d'oiseaux protégés ont été contactés. Tous ces oiseaux nidifient dans les arbres et arbustes en marge de l'emprise du chantier,
- Un Lézards des murailles (espèce protégée) a été observé dans un talus rocheux.

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Enjeux Agricole :

- MA : Association du groupement pastorale à l'organisation du chantier,
- MR : Revégétalisation des surfaces remaniées à l'aide d'un semis herbacé proche de la composition local.

Enjeux paysage :

- MR : Traitement cohérent du modelé topographique et des talus. Raccord doux au terrain naturel.
- MC : Dépose du TK Alpet (longueur = 1.800 ml, nombre de pylônes = 18)

Enjeux habitat naturel :

- MR : Revégétalisation des surfaces remaniées à l'aide d'un semis herbacé proche de la composition locale.

Enjeux Faune :

- ME : Pas de déboisement / coupe d'arbre
- ME : Démarrage des travaux après le 15 août pour éviter tout risque de dérangement pendant la période de reproduction

Les mesures décrites ci-dessus permettent de tendre vers un niveau d'incidence résiduel nul.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les pistes de ski de la Combe de la Mayt et des Marmottes sont au cœur du domaine skiable de Risoul - La Forêt Blanche et ont par le passé déjà fait l'objet de nombreux aménagements.

L'emprise des travaux à effectuer est limitée aux pistes existantes.

Les enjeux identifiés (note environnementale) sont faibles et les mesures d'accompagnement mises en œuvre dans le cadre du projet permettent de réduire les effets négatifs à un niveau résiduel négligeable.  
Le démontage du Télésiège de l'Alpet (débit 700 sk/h) permet la suppression des stations d'extrémités + 18 pylônes + 3.600 ml de câble.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Expertise floristique et faunistique - juillet 2023 Olivier Senn	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

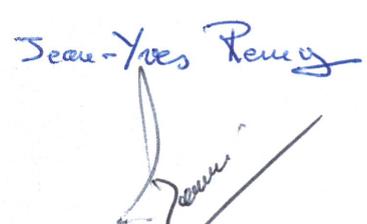
Nom Remy

Prénom Jean-Yves

Qualité du signataire Président Directeur Général Labellemontagne

À Risoul

Fait le 1 5 / 0 1 / 2 0 2 4

*Jean-Yves Remy*  
  
**RISOUL LABELLEMONTAGNE**

SAS au capital de 3 000 000 €

Parc Alpespace, 114 Voie Albert Einstein - FRANÇAIS  
73800 PORTE-DE-SAVOIE

RCS Chambéry 802 124 719 - APE 4939 C

Tél. 04 79 84 36 99

